



ARCHERS
du
STADE
AURILLACOIS



COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Du Samedi 17 Octobre 2020

Le Samedi 17 Octobre 2020 à 17h00, les Archers du Stade Aurillacois ont tenu leur Conseil d'Administration au Gymnase Marie Marvingt à Aurillac.

Etaient présents :

Jacques MAURE - Pierre CASAGRANDE - Nadine AUTARD - Christine FORT- Christian TOURLAND- Denis VIDAL- Roger MOISSINAC- Gérard VARRE - Daniel ROUCHY - Gilles YANNA - Patrick LEMETTE - Patrice VIDAL - Yves MAX

Etaient excusés :

Maryse GERMAIN-CHABANEL - Nicolas TISON - Jessica TISON - Elise BENOIT -- Géraldine BENECH

1. Premier bilan de la rentrée:

- déroulement des séances d'initiation et de perfectionnement
- point sur les licences : créations, renouvellements, jeunes adultes.....

* A ce jour, nous enregistrons 38 licences saisies avec 14 nouveaux archers dont 4 adultes. +/- 20 nouvelles adhésions sont encore attendues notamment les licences de certains membres du CA qui n'ont toujours pas renouvelé leur adhésion.....pour rappel tout membre d'un CA doit être licencié du club qu'il administre.

* 11 packs ont été vendus dont 4 adultes.
3 packs sont en instance de règlement.

Pour la saison 2021/2022, le tarif des packs sera à réajuster si nécessaire en fonction des derniers tarifs.

* La reprise de l'initiation du vendredi (pour les 1^{ère} et 2^{ème} année) se passe très bien. Les encadrants maîtrisent bien même si le nombre d'élèves dans les 2 catégories oblige, au vue des contraintes sanitaires, à faire 2 vagues de tireurs pour n'avoir qu'un tireur par cible.

Nous n'avons pas de tireurs handicapés cette année.

2. Organisation du concours du 8 novembre 2020

* Géraldine a commandé le matériel nécessaire : tables, chaises, tapis de sol,

* Aucune buvette ne sera organisée compte tenu des contraintes sanitaires.

* Aucune remise de prix ne sera organisée compte tenu des contraintes sanitaires, mais il y aura un cadeau de bienvenue remis aux participants extérieurs au Club.

- * Jeudi 5 Novembre, Nadine ou Jacques iront chercher la clé du contacteur
- * Nadine ira au Conseil Départemental chercher la dotation
- * Le nombre de blasons a été vérifié par Denis
- * **La diffusion du mandat est faite sauf sur le site internet...A faire par Jessica SVP.**
- * Le repas et le cadeau pour les arbitres seront prévus par Nadine.
- * Les consignes de sécurité éditées par la FFTA seront respectées : sur le pas de tir, 2 ou 3 tireurs maximum et distance de sécurité matérialisée aussi au cibles. Ces mesures sanitaires sont susceptibles d'évoluer...

Il est décidé par le CA de limiter le nombre de tireurs à 3 par placard : soit 42 compétiteurs maximum par départ.

3. Programme régional de formations 2021

- * Le programme est à retrouver sur le site du Comité Régional.
- * Les éducateurs devront refaire valider leur diplôme (à actualiser tous les 3 ans).
- * Revoir la note de Brigitte Dubois du 24/11/2017 concernant l'aide aux clubs disposant d'écoles de sport avec attribution d'une dotation forfaitaire pour les déplacements en compétition nationales ou régionales.
Les déplacements de nos archers en compétition sont retracés chaque année (sauf 2019-2020) par Jacques et Pierre, qui va se rapprocher du Comité Départemental pour confirmer la procédure.

4. Stages internes

- * **Le premier stage aura lieu le 21 Novembre 2020 de 13h à 17/18h**, pour les archers 1^{ère} et 2^{ème} année (Matériel, Technique, Montage d'un arc....) ☞ **Pas de tir libre ce jour-là.**
- * Des bénévoles pour aider Christian et Roger sont les bienvenus.....Merci de les prévenir si vous pouvez aider.

5. Questions diverses

- * Le concours de Bargues est programmé les 12 et 13 juin 2021.
- * Le nouveau propriétaire semble vouloir continuer à accueillir le club des archers aurillacois pour les entrainements et compétitions. Il sait qu'ainsi le bois reste entretenu par le club.
- * Un bail avec ce nouveau propriétaire devra être signé, le bail original se trouvant chez le notaire organisant la vente.
- * Un point sur les clés de la grange et de Baradel est à refaire : Pierre va contacter les anciens licenciés pour leur demander de rendre leurs clés.
- * L'aménagement d'un terrain de tir extérieur sur l'arrière du gymnase de Marie Marvingt est toujours à l'ordre du jour ; Pierre va reprendre RdV avec l'adjoint aux sports

Tous les points de l'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 19h00.

Aurillac, le 21 Octobre 2020.

Les coprésidents,



Jacques Mauré & Pierre Casagrande

La Secrétaire,



Nadine Autard